

Discours-énoncé en interprétation(s)

Dalila ABADI
Université Kasdi Merbah Ouargla

Résumé

La linguistique contemporaine, notamment à partir des travaux de Benveniste, a montré qu'au-delà des unités traditionnellement reconnues (le phonème, le morphème, le lexème, ...), il y aurait une autre unité plus grande susceptible d'aller au-delà de l'analyse phrastique. De cette constatation est née l'analyse de discours dans sa première forme.

D'autre part, les analystes du discours cherchent à justifier l'hypothèse du discours comme une unité linguistique supérieure à la phrase. Par ailleurs, le problème que cherche à résoudre l'analyse du discours est celui de l'interprétation de ces discours du fait qu'il paraît très difficile voire impossible de réduire l'interprétation de l'ensemble du discours aux interprétations successives des phrases qui le composent puisque cette interprétation ne saurait être complète. Dans une large mesure, le succès de l'acte de communications « ostensive-inférentielle » que constitue un discours dépend de la capacité de l'interlocuteur à interpréter. Or, l'interprétation des discours comme celle des énoncés, dépend du principe de pertinence et qu'il n'est pas nécessaire de postuler de règles. Dans cette optique, l'interprétation des discours est, donc, pragmatique.

Mots clés : énoncé –discours –interprétation – pragmatique – linguistique textuelle.

Dans cet article, nous chercherons à mettre en relief certaines questions qui reposent essentiellement sur la production et l'interprétation du discours. Du fait même de la complexité à interpréter les phrases isolées et de la complexité à réduire l'interprétation d'un discours à celle des phrases qui le composent, certains théoriciens contemporains contrairement aux anciens ont été amenés à reconnaître l'existence d'une unité linguistique qui dépasse le cadre de la phrase : le discours.

Ainsi, pour obtenir qu'un interlocuteur exécute, le locuteur choisi « certaines catégories de langue qu'il ordonne dans des modes d'organisation du discours pour produire du sens, à travers la mise en forme d'un texte » (Charaudeau, 1992 : 643). Cette organisation langagière a motivé les analystes de discours à rechercher et à résoudre le problème de l'interprétation des discours comme celle des énoncés.

Pour ce faire, les premiers analystes de discours ont avancé l'idée que « le discours », au même titre que la phrase, possède une structure interne. Dès lors, « il aurait, en principe, deux hypothèses en concurrence : hypothèse structuraliste (le discours, comme le morphème et la phrase, a une structure interne) et l'hypothèse « grammaticale » (le discours, comme la phrase, obéit à des règles de bonne formation et, de même qu'il y a une compétence linguistique liée à la maîtrise de la syntaxe, il y a une compétence discursive liée à la maîtrise de la grammaire de discours ». (Reboul et Moeschler, 1998 : 14).

En effet, comme le montrent les analystes de discours, le locuteur choisit un thème et des catégories de langue à travers lesquels son discours prend forme. Ceci suscite une réaction selon la conception de Bakhtine « en fait , l'auditeur qui reçoit et comprend la signification (linguistique) d'un discours adopte simultanément, par rapport à ce discours, une attitude active: il en accord ou en désaccord (totalement ou partiellement) il complète , il adopte, il s'apprête à exécuter, etc.... et cette attitude de l'auditeur est, dès tout le début du discours, parfois dès le premier mot émis par le locuteur, en élaboration constante durant le processus de l'audition et de compréhension » (Bakhtine, 1984 : 274).

Une autre tentative consiste à ne pas prendre explicitement la phrase pour une unité interne au discours du fait que l'analyse de celui-ci a une finalité très proche de celle de la pragmatique, étant donné que le discours est considéré comme une séquence de phrases en usage, autrement dit, des énoncés. Dès lors, l'énoncé a des propriétés différentes de celles de la phrase correspondante et par voie de conséquence la même phrase énoncée, dans des circonstances différentes, correspondra à des énoncés différents.

C'est en effet, autour du « contexte » que se développe l'agencement des énoncés c'est-à-dire des phrases en usage pour déterminer l'acte de communication

Comme nous l'avons dit précédemment, le locuteur, par l'utilisation des catégories de langue que lui exige la situation de communication, choisit des stratégies qu'il conçoit pour garantir la transmission et la réussite de son propos. Ceci dit, communiquer, suppose un dispositif au cœur duquel le locuteur (le sujet parlant) entre en relation avec l'interlocuteur.

A ce stade, faut-il signaler que la production et l'interprétation du discours qui sont généralement d'ordre langagier, rassemblent un certain nombre de procédés de « mise en scène » de l'acte de communication. De ce point de vue, le locuteur s'approprie la langue et prend en charge l'acte d'énonciation puisqu'il s'agit là d'un processus d'« d'activation individuelle de la langue [...] le discours, dira-t-on qui est produit chaque fois qu'on parle, cette manifestation de l'énonciation, n'est pas simplement la « parole »- il faut prendre de la condition spécifique de l'énonciation [...] cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte. La relation du locuteur à la langue détermine les caractères linguistiques de l'énonciation. On doit l'envisager comme le fait qui prend la langue pour instrument, et dans les caractères linguistiques qui marquent cette relation ». (Benveniste, 1974 : 80)

Il en résulte de ce qui précède que chaque locuteur a un dessein (intention) qu'il conçoit à travers la conception de son discours qu'il communique à son interlocuteur. Raison pour laquelle, les intentions prévus par le locuteur ainsi que leur interprétation par son interlocuteur constituent un critère primordial dans la

réussite des actes de langage selon la théorie austinienne « un acte illocutionnaire n'est accompli, dit Austin, que si l'auditeur reconnaît l'intention qu'a le locuteur d'accomplir cet acte et non un autre [...] » (Austin in F. Recanati, 1981 : 43).

A cet égard, nous voudrions affirmer qu'une investigation sérieuse de la part du locuteur se fait sous l'influence de l'image qu'on a de son interlocuteur. Et plusieurs paramètres entrent en jeu pour déterminer la situation de communication; à savoir les modes d'organisation du discours (énoncer, décrire, raconter, argumenter); la langue est constituée le matériau verbal organisé en catégories linguistiques ayant une forme et un sens.

Sachant que la situation de communication dans laquelle les énoncés et le discours prennent sens est d'ordre psychosocial: elle est « le lieu où se construit un contrat d'échange langagier, en fonction de l'identité des partenaires, et des intentions communicatives du sujet parlant » (Charaudeau, 1992 : 635).

Les modes d'organisation du discours sont d'ordre langagier ; or, les catégories de langue sont d'ordre purement linguistique. Selon ce principe, l'interprétation d'un énoncé débute par la signification de la phrase qui se poursuit via des mécanismes qui prennent pour prémisses la signification linguistique de la phrase ainsi qu'un certain nombre de données. Or, cet ensemble de prémisses favorise et conditionne l'interprétation, parfois anticipatoire, de l'énoncé : l'interlocuteur en déduit la forme que va prendre cet énoncé.

A ce sujet, il faut mentionner la relation établie entre la signification, de point de vue linguistique, de la phrase et l'interprétation du côté de la pragmatique de l'énoncé : celle-ci a été expliquée par la théorie modulariste de Fodor (1986). Selon Fodor, pour l'interprétation d'une donnée quelconque (linguistique ou non linguistique), le fonctionnement cognitif ordonne des facultés cognitives à réagir. Cette interprétation commence « [...] par être traduite dans un format utilisable par le cerveau par des transducteurs. Elle est ensuite traitée, selon son origine, par un système périphérique spécialisé [...] ». (Reboul et Moeschler, 1998 : 49)

Ce premier traitement fournit une première interprétation de l'énoncée en

question. Or, pour mener à terme celle-ci, la première interprétation se poursuit au niveau du système central de la pensée. D'ailleurs c'est à partir de ce canevas que certains théoriciens tels que Sperber et Wilson, ont exploité davantage ce qui relève de la linguistique, de ce qui relève de la pragmatique. Un énoncé est interprété, en premier lieu par un « système périphérique » linguistique de la phrase, qui, en deuxième lieu se livre au système central où s'achève l'interprétation pragmatique.

Il y a un autre point de d'importance auquel l'interprétation des énoncés et celle des discours ne peuvent se passer : il s'agit là des éléments qui ne chargent le sens que lorsqu'ils sont greffés sur une « une instance » de discours. Ces éléments, qui sont les indicateurs de personnes comme les pronoms personnels, de temps ou de lieu comme les adverbes ici, maintenant , ont un rôle important et nécessaire dans l'acte d'énonciation selon le linguiste E. Benveniste qui est un des précurseurs à avoir remplacé le concept « parole » par celui de « discours ». Leur rôle est « de fournir l'instrument d'une conversion, qu'appeler la conversion du langage en discours. C'est en s'identifiant comme personne unique prononçant JE que chacun des locuteurs se pose tour à tour comme « sujet ». L'emploi a donc pour condition la situation de discours et nulle autre »..(Benveniste, 1966 : 255)

De ce fait, la pragmatique du discours cherche à résoudre le problème d'interprétation des expressions référentielles telles que les temps verbaux et les connecteurs qui ne se laissent pas décrire linguistiquement. A titre d'exemple, dans le cas des déictiques, les éléments à rechercher ont cette particularité qu'ils ne sont généralement pas repérables à l'intérieur de la phrase. Ce sont des « individus » extérieurs à la langue mais plutôt repérables dans la situation de communication. C'est là où réside la différence entre la pragmatique et la linguistique vis-à-vis de l'interprétation des phrases et des phrases en usage. En tout état de cause, nous dirons que l'interprétation contextuelle annule l'interprétation conceptuelle du fait que ces éléments servent de guides pour l'interlocuteur dans son parcours interprétatif. En d'autres termes, loin de structurer le discours, les indicateurs ont une fonction relative à l'interprétation.

Ceci dit, l'interprétation d'un énoncé donné et celle d'un discours(qui serait par

analogie au texte, un ensemble d'énoncés) exige une distinction méthodologique entre deux types de stratégies plus ou moins scientifiques; celles qui constituent à réduire « un phénomène aux éléments qui le composent et à l'interaction ces éléments et celles qui constituent à situer un phénomène dans l'environnement dans lequel s'est produit et à situer la contribution que font certains éléments de cet environnement au phénomène lui-même». (Reboul et J. Moeschler, 1998 : 10)

En guise de conclusion, il paraît difficile sinon impossible de réduire l'interprétation du discours aux interprétations successives des énoncés qui le composent puisqu'elle ne saurait être complète. L'interprétation s'apparente davantage à la reconnaissance de formes et de fonds qu'au calcul de mots. Les fonds sont des faisceaux d'isotopies et les formes des groupements de sèmes (complexes sémiques) articulés par des relations structurales qui contrastent sur ces fonds. L'interprétation, à un niveau encore très général où on l'identifie à la constitution du sens, peut alors être décrite sur le modèle d'une activité perceptive qui consiste à élaborer des formes, établir des fonds, et faire varier les rapports fond-forme.

Bibliographie

- Austin in. Recanat F. 1981. Les énoncés performatifs. Paris : Minuit.**
- Bakhtine, M. 1984. Esthétique de la création verbale. Paris : Gallimard.**
- Benveniste, E. 1966. Problèmes de linguistiques générale1. Paris : Gallimard.**
- Benveniste, E 1974 .Problèmes de linguistiques générale2. Paris : Gallimard.**
- Charaudeau, P. 1992. Grammaire du sens et de l'expression. Paris : Hachette.**
- Reboul, A et Moeschler, J. 1998. Pragmatique du discours Paris : Armand Colin.**